

# Nouvelles de l'estampe

243 | 2013 Varia

# La petite histoire du Vœu de Louis XIII gravé par Calamatta d'après Ingres

The history of the Vow of Louis XIII engraved by Calamatta after Ingres

### Rosalba Dinoia

Traducteur : Rosalba Dinoia et Valérie Sueur-Hermel



#### Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/estampe/881

DOI: 10.4000/estampe.881

ISSN: 2680-4999

#### Éditeur

Comité national de l'estampe

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2013

Pagination: 4-28 ISSN: 0029-4888

### Référence électronique

Rosalba Dinoia, « La petite histoire du *Vœu de Louis XIII* gravé par Calamatta d'après Ingres », *Nouvelles de l'estampe* [En ligne], 243 | 2013, mis en ligne le 15 octobre 2019, consulté le 18 mars 2020. URL : http://journals.openedition.org/estampe/881; DOI: https://doi.org/10.4000/estampe.881



La revue *Nouvelles de l'estampe* est mise à disposition selon les termes de la Creative Commons Attribution 4.0 International License.

# LA PETITE HISTOIRE DU *VŒU DE LOUIS XIII* GRAVÉ PAR CALAMAT'TA D'APRÈS INGRES

#### Rosalba Dinoia

La passionnante histoire des relations artistiques et amicales entre Jean-Auguste-Dominique Ingres (ill. 1) et Luigi Calamatta (Civitavecchia 1801 – Milan 1869)<sup>1</sup> (ill. 2) qui ont duré environ quarante-cinq ans, commence seulement à susciter l'intérêt des historiens de l'art. Ils y ont trouvé tous les éléments emblématiques des rapports entre le peintre et son graveur dans la France de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Plus récemment, nos travaux ont porté sur les liens et les enjeux professionnels de cette collaboration unique<sup>3</sup>. La présente étude se concentre sur un moment privilégié de l'histoire de la gravure de reproduction, entre 1830 et 1850, et de deux de ses acteurs les plus engagés dans la querelle autour de l'estampe de reproduction<sup>4</sup>, celle qui prône l'imitation fidèle et celle qui lui préfère la libre interprétation de l'œuvre d'art. L'histoire du *Vœu de Louis XIII* gravé par Calamatta d'après le tableau éponyme d'Ingres de 1824, destiné à la cathédrale de Montauban (ill. 3) où il se trouve encore actuellement, est exemplaire de ce débat. Dans le portrait littéraire de son fidèle ami (ill. 4) qu'elle brosse dans l'Histoire de ma vie de 1855, George Sand prend position. À la suite de son illustre prédécesseur Claude-Henri Watelet<sup>5</sup>, elle établit le lien entre la traduction littéraire des textes étrangers et la gravure de reproduction :

J'ai entendu discuter beaucoup [...] si la gravure doit être l'exacte reproduction ou l'ingénieuse interprétation de l'œuvre des maîtres. [...] Il me semble que [la question] est la même qu'on peut appliquer à la traduction des livres étrangers. Pour ma part, si j'étais chargée de ce soin et qu'il me fût permis de choisir, je ne choisirais que des chefs-d'œuvre, et je me plairais à les rendre le plus servilement possible, parce que les défauts des maîtres sont encore

<sup>\*</sup> Texte traduit par l'auteur et par Valérie Sueur-Hermel.

<sup>1.</sup> Rosalba Dinoia, Luigi Calamatta (1801-1869) incisore e patriota in Europa, Roma, Palombi Editori, 2012 (avec bibl.); Luigi Calamatta, Memorie autobiografiche. Documenti inediti del Fondo George Sand (B.H.V.P.), édition établie, présentée et annotée par Rosalba Dinoia, Roma, Palombi Editori, 2011.

<sup>2.</sup> Signalons, en particulier, les études de Stephen Bann qui ont apporté une nouvelle lumière sur la gravure de reproduction en France au xix° siècle et notamment l'analyse du rapport entre Ingres et Calamatta : « Ingres in Reproduction », Art history, n° 23, 2000, p. 706-725 ; Parallel lines: printmakers, painters and photographers in nineteenth-century France, New Haven, Yale University Press, 2001, part. p. 141-158 et Distinguished Images. Prints and the Visual Economy in Nineteenth Century France, New Haven, Yale University Press, 2013. Il convient également de citer : Hans Naef, Die Bildniszeichnungen von J.-A.-D. Ingres, Berne, Bentell, 1977-1980, 5 vol., t. Il (1978), p. 559-572 (chap. 31 : Der Kupferstecher Luigi Calamatta); Daniel Ternois, « Lettres d'Ingres à Calamatta », Bulletin du musée Ingres, 1° 47/48 (numéro spécial Actes de colloque Ingres et son influence), 1980, p. 61-110 ; Daniel Ternois, « Une nouvelle lettre inédite d'Ingres à Calamatta », Bulletin du musée Ingres, 55/56. 1985, p. 57-58 ; Ingres, Lettres de France et d'Italie, 1804-1841, édition établie, présentée et annotée par Daniel Ternois, Honoré Champion, Paris, 2011. Le deuxième tome de ce dernier ouvrage (1842-1867) paraîtra pendant l'été

<sup>3.</sup> Rosalba Dinoia, « Ingres, Calamatta et le "sentiment religieux" à la Renaissance », Bulletin du musée Ingres, n° 85 (2013), p. 1-19.

<sup>4.</sup> Pour une récente analyse du phénomène de la gravure de traduction voir : Evelina Borea, Lo specchio dell'arte italiana nelle stampe di cinque secoli, Pisa, Scuola Normale Superiore, 2009, 4 vol.

<sup>5.</sup> Claude-Henri Watelet, « Gravure », Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des Arts et des Métiers, par Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, Paris, à partir de 1771, t. VII, p. 865.

III. 1. L. Calamatta, *Autoportrait d'Ingres*, d'après Ingres, 1839, fac-similé, burin et roulette, 304 x 234 (trait carré), 350 x 263 (cuivre). Rome, collection privée.

aimables ou respectables. [...] La gravure est donc un état de sujétion et de dépendance qu'il serait imprudent de vouloir affranchir de ses entraves naturelles. [...] La gravure conserve et immortalise. Un jour elle seule restera pour attester que les maîtres et les femmes ont vécu<sup>6</sup>.

Poursuivant la réflexion sur la légitimité du graveur à intervenir en modifiant, et donc en interprétant la peinture originale avec son talent propre,



George Sand voit dans les estampes de Calamatta la conjugaison parfaite entre la fidélité au modèle et la capacité de transposer, grâce au langage complexe de la gravure, le sentiment qui anime les œuvres d'Ingres, tout en y imprimant son empreinte personnelle. Calamatta y est parvenu grâce à la création d'un langage nouveau qui mêle, dans l'usage des différentes techniques, la souplesse et la précision de la manière italienne et l'art de la synthèse française. Plus importante encore est la place commune réservée au dessin dans leur travail respectif, considéré comme fondement de l'œuvre et pas seulement comme un moyen de transposition de l'idée du peintre et de report sur la plaque. Si pour Ingres « une chose bien dessinée est toujours assez bien peinte », Calamatta de son côté reconnaît la nécessité de « savoir très bien dessiner pour savoir bien copier » dans la mesure où, poursuit-il, « qui ne sait pas, ne comprend pas ce qu'il voit et ne peut pas le rendre, quelque effort d'attention et de volonté qu'il y apporte »<sup>7</sup>. Dans ces propos de Calamatta, on retrouve l'origine d'une parfaite symbiose entre peintre et graveur qui va bien au-delà du rapport habituel entre deux artistes et qui repose sur la préoccupation commune de la « perfection du dessin » empruntée au classicisme. Cette exigence partagée trouve son origine dans le « sentiment religieux » à l'égard des grands maîtres de la Renaissance, et en parti-

<sup>6.</sup> George Sand, Histoire de ma vie, IX, Gerhard, Paris, 1855, vol. XVIII, p. 202-217 (chap. Calamatta), p. 203 et suivantes.

<sup>7.</sup> Id., p. 207. Déjà Ambroise Tardieu en 1831 avait souligné, comme Calamatta, l'importance du dessin dans la traduction de l'œuvre du peintre : « Le graveur est l'esclave de son tableau ; il doit connaître à fonds la science du dessin, comme un traducteur doit savoir toutes les finesses de la langue qu'il interprète ; et de même que celui-ci peut donner à sa traduction plus ou moins de mérite en raison de la pureté ou de l'élégance de son style, de même le graveur est estimé plus ou moins habile selon qu'il rend avec plus ou moins de fidélité le maître qu'il copie, et que son exécution est plus ou moins savante, gracieuse ou brillante » (cf. Ambroise Tardieu, *Annales du musée et de l'École moderne des beaux-arts – Salon de 1831*, Paris, Pillet Ainé, 1831, p. 271-272).



III. 2. L. Calamatta, *Autoportrait*, vers 1840, dessin au crayon noir, 425 x 312.Paris, Bibliothèque nationale de France, Estampes Rés. B-16 (1)-Boîte.

III. 3 (à droite). J.-A.-D. Ingres, *Van de Louis XIII*, 1824, huile sur toile, 4,21 x 2,62 m. Montauban, cathédrale Notre-Dame.

culier de Raphaël<sup>8</sup>, qui, grâce à leurs œuvres, a connu une résonance nouvelle dans toute l'Europe. Le critique d'art Charles Blanc, un des premiers élèves de Calamatta, affirme à plusieurs reprises, dans l'essai biographique consacré à son ancien maître au moment de sa mort et dans d'autres articles antérieurs<sup>9</sup>, que la principale qualité de l'artiste réside dans le dessin préparatoire à la gravure qu'il exécute lui-même d'après l'œuvre originale. C'est précisément cette qualité qui, selon le cri-

tique, lui a permis de se confronter à la *Joconde* de Léonard de Vinci, à la *Vierge à la chaise* et à la *Dispute du Saint-Sacrement* de Raphaël, mais aussi au *Vœu de Louis XIII* d'Ingres (ill. 5) comme à d'autres œuvres de ce dernier. Blanc place sur un pied d'égalité le peintre français et les anciens maîtres italiens, car, comme Calamatta, il a puisé à la même source classique, se défendant « de toutes les modernités du pinceau et de ces recherches d'effet qu'il considérait comme renouvelées de la décadence » <sup>10</sup>. Comme nous l'avons déjà mis en évidence <sup>11</sup>, la perfection du dessin et l'amour commun de l'art de la Renaissance expliquent pourquoi Calamatta et Ingres ont pu partager nombre de choix artistiques tout au long de leur vie. En dehors des dix-huit gravures exécutées directement d'après Ingres <sup>12</sup>, les sujets de celles qui

<sup>8.</sup> Selon les documents retrouvés jusqu'ici Ingres ne partage cet intérêt avec aucun des autres graveurs à qui il confia directement la diffusion d'autres de ses œuvres (Louis Henriquel-Dupont, Leopold Flameng, élève de Calamatta, Charles-Simon Pradier, Joseph Richomme et Jean-Pierre Soudre).

<sup>9.</sup> Charles Blanc, « La Joconde de Léonard de Vinci gravée par Calamatta », Gazette des beaux-arts, février 1859, p. 163-167 ; ld, « La Vierge à la chaise de Raphael, gravée par Calamatta », Gazette des beaux-arts, avril 1863, p. 378-380.

<sup>10.</sup> Charles Blanc, « Calamatta », Gazette des beaux-arts, aout 1869, p. 97-116, réédité en 1876 dans Les Artistes de mon temps avec le titre : « Calamatta (1802-1870) », p. 101-128, p. 118 (éd. consultée).

**<sup>11.</sup>** Voir note 3.

<sup>12.</sup> Gisant de saint Fidèle, martyr, dans une châsse vitrée, 1818 (exemplaire unique; collection Cialdi, Civitavecchia); Don Pedro de Toledo baisant l'épée d'Henri IV, 1831 (d'après la première version de 1819; exemplaire unique, épreuve non terminée; collection Cialdi, Civitavecchia); Allégorie de la peinture, 1832 (exemplaire unique, épreuve non terminée; collection Cialdi, Civitavecchia); Vœu de Louis XIII, 1837; Portrait du comte Molé, 1840; Portrait de Ferdinand Philippe, duc d'Orléans, 1844; Diplôme de l'Exposition universelle de Paris, 1855; La Source, 1867. Les portraits en fac-similé sont: Portrait de Louise-Antoinette Ducloz-Marcotte, 1825; Portrait de Nicolò Paganini, vers 1830; Portrait de Cornélie Bonnard, après M<sup>me</sup> Paul Grand, 1831; Portrait du docteur Martinet, 1835; Portrait de Alexandre-Victor Martin, 1835; Autoportrait d'Ingres, 1839; Portrait de Ferdinand Philippe, duc d'Orléans, 1842; Portrait de M. Marcotte, Genlis, 1853; Portrait de Louis Calamatta, 1858; Portrait de M<sup>me</sup> Marcotte d'Argenteuil, née Louise Becquet de Layens, 1868.

ont été gravées d'après les maîtres de la Renaissance ont été choisis après discussion avec Ingres et avec son soutien<sup>13</sup>. Les gravures de Calamatta d'après tableaux d'Ingres et ses gravures de portraits en facsimilé ont en commun le soin apporté au dessin dans la restitution des valeurs picturales comme dans l'imitation de la ligne du crayon14. L'histoire de la première œuvre gravée d'après Ingres mérite d'être contée en détail, non seulement pour l'importance du matériel documentaire retrouvé, des sources et de la fortune critique, mais aussi parce qu'elle est exemplaire des rapports entre Ingres et Calamatta. En outre, elle témoigne du rôle nouveau assigné graveurs de reproduction dans la décennie1830, à Paris, au moment où le marché de l'estampe est à



son plus haut niveau d'activité<sup>15</sup>. Avec le succès du *Vœu* de 1837, Calamatta incarne le type de graveur artisan élevé au rang d'artiste à part entière, qualification reconnue à la fois par le public et la critique.

<sup>13.</sup> Cf. Dinoia, Ingres-Calamatta, op. cit., 2012.

<sup>14.</sup> Ingres lui-même apprécia Calamatta pour l'admirable usage de la technique du fac-similé : « ... de les graver toujours en fac-similé, que vous faites avec tant de supériorité comme vous avez fait de mes portraits et qui sont des chefs-d'œuvre de ce genre. » (lettre d'Ingres à Calamatta, 24 février 1857 ; Ternois, « Lettres d'Ingres à Calamatta », art. cit., p. 94). Dans son dictionnaire, Henri Beraldi note, à propos de l'imitation parfaite des dessins d'Ingres par Calamatta : « Sans être autrement difficiles à exécuter, et bien que le fin de l'art ne soit pas le fac-similé, (car alors il faudrait mettre Demarteau au-dessus de Marc-Antoine), ces reproductions littérales n'en font pas moins une grande impression sur le public ; appliquées à des portraits d'Ingres, elles prennent d'ailleurs un intérêt tout particulier. Le *Paganini* restera comme le modèle du genre » (Henri Beraldi, « Calamatta, Louis », *Les Graveurs du xix* siècle, Paris, L. Conquet, 1890, vol. 10, p. 47-64, p. 49). Il est assez probable que Calamatta prit pour modèle les gravures de Francesco Bartolozzi (1727-1815) d'après les portraits en fac-similé. Sur l'origine du phénomène du fac-similé, voir Borea, *Lo specchio dell'arte, op. cit.*, spécialement les chapitres XXXI, XXXIV, XXXV, XL, et Stephen Bann, « Entre fac-similé et haute gravure. L'image dans la presse française des années 1830 », *Études photographiques*, n° 20, juin 2007, p. 4-17.

<sup>15.</sup> Bann, Parallels lines, op. cit., p. 6.



III. 4. L. Calamatta, George Sand en habit masculin, 1836, burin et eau-forte, 248 x 202 (cuivre). Paris, BnF, Estampes, Eb-46-Folio.

III. 5 (à droite). L. Calamatta, Vau de Louis XIII, d'après Ingres, 1837, eauforte, burin, pointe-sèche, aquatinte, dernier état, avec la lettre, 715 x 490 (cuivre), 585 x 395 (trait carré). Paris, BnF, Estampes, Rés. AA5 (Calamatta).

### LE DESSIN

Selon le témoignage de Charles Blanc, c'est « la même substance à laquelle il a été nourri », c'est-à-dire « les grands maîtres italiens » <sup>16</sup> qui a convaincu Ingres de choisir le jeune inconnu Calamatta, en 1823, pour la traduction de son tableau, après que ce dernier a obtenu le privilège d'en exécuter le dessin destiné à être gravé – qui a été tout récemment retrouvé<sup>17</sup> (ill. 6).

Plusieurs artistes se présentèrent pour consacrer par la gravure le succès du maître, mais Ingres, qui avait en peinture des idées italiennes, fut porté à donner la préférence à Calamatta, indépendamment de l'amitié qu'il avait pour lui<sup>18</sup>.

L'épisode est rapporté par Calamatta dans ses *Mémoires* avec emphase et moult détails qui prouvent à quel point ce travail a marqué une étape décisive dans sa vie :

En passant par Florence, en venant à Paris, Taurel me fit faire la connaissance d'Ingres, et je vis dans son atelier le tableau commencé du *Vœu de Louis XIII* qu'il apporta plus tard à l'exposition de Paris. Ingres vint habiter chez Taurel, et je lui cédai ma petite chambre et j'allai dans la cuisine. [...] Je remarquai dans le *Vœu de Louis XIII* les qualités essentielles pour la gravure, fermeté de dessin et variété d'objets. L'idée me vint de graver ce tableau, mais comment faire ? Ingres était peut-être encore plus pauvre que moi et il fallait environ cinq ans pour ce travail. Comme j'étais encore croyant, je me confiai à la providence et je demandai la permission à Ingres. Refus absolu ; je ne me rebutai pas, j'ai une grande volonté. Je ne suis pas sûr de votre talent, me répondit

<sup>16.</sup> Blanc, « Calamatta », art. cit., p. 102.

<sup>17.</sup> Ingres voulait qu'à sa mort le dessin rentrât en possession de son auteur en le laissant par testament. Le dessin fut vendu en 1871 au prix de 1 000 fr. (cf. Catalogue des Dessins et études laissés par Calamatta et tableaux et dessins de maîtres des divers écoles formant sa collection particulière [...]. Catalogue de vente, Paris 1871, p. 3, n° 1). Réapparu en 1978 (cf. Dessins originaux modernes xixº et xxº siècles estampes anciennes [...], estampes modernes [...], Paris, chez Paul Prouté, n° 71, s.a. [automne 1978], p. 5, cat. 46; Daniel Ternois, Lettres d'Ingres à Marcotte d'Argenteuil. Dictionnaire, Arts et Métiers Jacques Laget, Paris, 2001, p. 239, note 36), il fut acquis par le musée Notre-Dame de Paris pour 1 500 fr. Suite à la fermeture de ce dernier en 2008, le dessin fut transféré dans le dépôt du musée Carnavalet (je remercie pour ces informations M. Hubert Prouté, M. Laurent Prades, régisseur de la cathédrale de Notre-Dame, et Anne-Marie Joly, ancienne conservatrice du musée Notre-Dame).

<sup>18.</sup> Blanc, « Calamatta », art. cit., p. 105.

Ingres, si vous manquez le dessin comme le tableau doit partir je n'aurai plus le temps d'en faire faire une copie. Accordez-moi, lui dis-je, un mois seulement, cela me suffira pour faire le contour et un morceau achevé, si vous n'êtes pas satisfait j'y renoncerai. Il consentit à regret. Je commençai le dessin avec un fort battement de cœur, je savais Ingres sévère pour les autres graveurs. Le jour fixé j'avais terminé un des grands rideaux, Ingres vint et... c'est un des jours heureux de ma vie... il regarde le dessin, me regarde et regarde autour de la chambre comme pour voir si un autre n'avait pas fait ce qu'il voyait, tant il était surpris et content. Au bout de cinq mois de travail le dessin était fini. Ingres me dit : - je ne puis vous le payer mais je ne veux pas non plus vous le laisser, pour cela vous vous contenterez de 600 francs. J'étais archipayé par les



éloges et les encouragements qu'il me donnait. Personne mieux que lui ne sait stimuler et enivrer un artiste, il sait vous élever au-dessus de la médiocrité moderne et il vous ouvre les yeux pour vous faire voir en face nos vrais dieux Phidias et Raphaël. Ingres espérait que Desnoyers demanderait à graver son tableau, heureusement pour moi le baron ne daigna pas s'en occuper, alors, furieux contre les grands graveurs, Ingres me dit : Nous le ferons. Mais nos beaux projets seraient tombés dans l'eau si un de ses amis, devenu plus tard le mien aussi, monsieur Marcotte, n'était pas venu à notre secours en nous avançant les 15 000 francs que je jugeais nécessaire pour faire la planche<sup>19</sup>.

Le Vœu fait explicitement référence à Raphaël et plus particulièrement à la Madone Sixtine, dans les anges porteurs de rideaux et les putti qui supportent la plaque dans la partie inférieure de la composition, à tel point que Stendhal le stigmatisait un peu sévèrement comme un « centon des anciens peintres d'Italie »<sup>20</sup>. Il se révéla, pourtant, un triomphe partagé dans la mesure où le tableau d'Ingres connut le succès au Salon de 1824 et la gravure de Calamatta à celui de 1837. L'un et l'autre furent élevés au grade de chevalier de la Légion d'honneur pour leur œuvre respective. La critique récente a attiré

<sup>19.</sup> Memorie autobiografiche, op. cit., p. 51, 53.

<sup>20.</sup> Stendhal, Mélanges d'art et de littérature, Paris, Michel Lévy frères, 1867, p. 222.



III. 6. L. Calamatta, Vau de Louis XIII, d'après Ingres, 1825, dessin au crayon noir, lavis à l'encre Chine, rehauts à gouache blanche, 630 x 420. Paris, musée Carnavalet, dépôt du musée Notre-Dame, inv. Cardmndd 101.

l'attention sur le fait que, en dépit du triomphe du tableau au Salon, aucun graveur académique de renom n'avait voulu soumettre son burin à la reproduction de l'œuvre, pas même le baron Auguste Boucher-Desnoyers qui avait déjà collaboré par deux fois avec Ingres<sup>21</sup>. Pour le maître, la réussite d'une gravure d'interprétation était cruciale à ce moment précis, non seulement pour asseoir une renommée nouvellement acquise, mais aussi pour assurer une large diffusion à son tableau qui s'apprêtait à quitter Paris pour Montauban, ville à laquelle il était destiné. C'est probablement pour toutes ces

raisons qu'Ingres a cédé à la demande insistante de Calamatta, et peut-être aussi pour prendre une sorte de revanche sur les milieux académiques qui ne lui étaient pas acquis. À ces raisons s'est ajoutée la recommandation de la part de son collègue pensionnaire à la Villa Médicis, André Benoît Barreau Taurel<sup>22</sup>. Ce dernier avait rencontré Calamatta à Rome en 1822 et l'avait pris comme collaborateur. Au moment de son retour à Paris en 1823, il offrit au jeune graveur italien la possibilité de le suivre et de continuer à travailler avec lui. Taurel l'a hébergé chez lui, au 4 rue de Bourbon, à la même adresse où, un an après, il accueillit Ingres à son arrivée à Paris, le 2 novembre 1824. Les doutes et hésitations de Taurel à propos de Calamatta se dissipèrent rapidement, comme plus tard ceux d'Ingres<sup>23</sup>, et les rapports de travail se transformèrent en une solide entente professionnelle et amicale fondée sur une estime réciproque, une

<sup>21.</sup> Stephen Bann, « Ingres et les graveurs : un rendez-vous manqué ? », Ingres, un homme à part ? Entre carrière et mythe, la fabrique du personnage, actes du colloque, École du Louvre 2006, publ. sous la dir. scientifique de Claire Barbillon, Philippe Durey et Uwe Fleckner, Paris, École du Louvre, 2009, p. 349-359, p. 350-351.

<sup>22.</sup> Graveur français (1794-1859), il fut élève de Charles-Clément Bervic. Pendant son séjour à la villa Medicis, il fit la connaissance de Claire Thévenin, fille adoptive du directeur Charles Thévenin, bienfaiteur et ami d'Ingres, que Taurel épousa à Rome en 1819, avant de rentrer à Paris à la fin de 1822. Pour aller plus loin sur les liens entre Calamatta et Taurel voir Rosalba Dinoia, *Luigi Calamatta (1801-1869). L'uomo, l'artista, le opere*, thèse de doctorat, Viterbe, 2011, p. 59-67 et *Luigi Calamatta, incisore e patriota, op. cit.*, p. 10-12.

<sup>23.</sup> Le passage de Calamatta dans l'atelier de Thorvaldsen fut pour Ingres un gage de qualité (cf. Memorie autobiografiche, op. cit., p. 24-27).

sorte de vénération de la part du jeune graveur à l'égard d'Ingres, facilitée par la cohabitation de cette époque. Au point que, après quelques mois, Calamatta vint en aide au maître, comme le précise Blanc et le confirme la correspondance des deux artistes<sup>24</sup>:

Mais lorsqu'Ingres vint à Paris en 1824, pour y exposer le *Vœu de Louis XIII*, Calamatta l'y avait précédé, à telles enseignes que ce fut chez lui, au passage Sainte-Marie, rue du Bac, que Ingres descendit. Ingres était pauvre : Calamatta lui prêta quelque argent et lui procura un petit appartement dans une maison voisine<sup>25</sup>.

Amaury Duval, le premier élève d'Ingres, raconte sa première visite au maître à la fin de l'année 1825 et au début de 1826, et en laisse un témoignage émouvant dans lequel on devine la grande considération qu'avait Ingres pour le dessin du *Vœu* qu'à la mi-mai 1825 Calamatta était encore en train d'exécuter<sup>26</sup>:

Gagnant un matin la rue du Bac, j'entrai dans le passage Sainte-Marie, au fond duquel je sonnai à la porte d'une petite maison [...] l'on me fit entrer dans une petite pièce au rez-de-chaussée, que je reconnus pour une salle à manger au poêle qui se trouvait dans un enfoncement. [...] Au milieu, sur un chevalet, le dessin du *Vœu de Louis XIII* par Calamata [sic]. Ce qui me toucha à me faire battre le cœur, ce fut le dessin de Calamata [sic]. Je ne croyais pas que la main d'un homme pût atteindre une telle perfection, et j'étais en extase... quand la porte s'ouvrit. Je vis venir à moi M. Ingres [...] Et comme mes yeux se portaient sur le dessin du *Vœu de Louis XIII* : « Vous regardez ce dessin ?... C'est bien beau, n'est-ce pas ?... Je ne parle pas du tableau, bien entendu ; – le tableau, disent les journaux, est un pastiche, une copie de Raphaël... » Il s'animait en parlant, ses yeux commençaient à briller singulièrement. « Eh bien ! non, ce n'est pas un pastiche, ce n'est pas une copie... j'y ai mis ma griffe » <sup>27</sup>.

C'est encore une fois à Blanc que revient le mérite de donner une description détaillée du dessin, en soulignant le procédé technique utilisé par Calamatta :

Les grandes ombres avaient été préparées par un léger dessous de lavis. À cette préparation le crayon était venu donner du gras et du corps en formulant avec la dernière précision et la plus scrupuleuse fidélité les draperies, le fond et l'autel. Le blanc du papier n'était ménagé que dans le modelé des chairs, et la partie lumineuse du tableau paraissait plus lumineuse encore dans le dessin, en s'enlevant sur des ombres qu'une couche de lavis avait tranquillisées et assourdies. Ingres était plus que satisfait du dessin de Calamatta, il en était fier<sup>28</sup>.

<sup>24.</sup> Calamatta donne cette adresse à Mercuri dans une lettre du 14 août 1826 : « P.S.: Per accorciare l'indirizzo mettimi Rue du Bac, Passage S. Maril [sic] n° 11 » (I. Ciampi, *Paolo Mercuri incisore*, Tipografia Salviucci, Roma 1879, p. 110), mais elle figure aussi dans le catalogue du Salon de 1827. Du côté d'Ingres, l'adresse est signalée du 10 décembre 1825 jusqu'à mai 1827 (cf. Éric Bertin, « Biochronologie », *Ingres* 1780-1867, catalogue d'exposition dirigé par Vincent Pomarède, Stéphane Guégan etc., textes de Uwe Fleckner, etc., Paris, Gallimard, 2006, cd-rom).

<sup>25.</sup> Blanc, « Calamatta », art. cit., p. 103.

**<sup>26.</sup>** Cf. lettre d'Ingres à Jean-François Gilibert, Paris, 13 mai 1825: « à propos, [...] rassure tout le monde, si le tableau de Louis XIII n'est pas encore arrivé [...] avant de l'envoyer j'ai pensé en vouloir un dessin pour le faire graver un jour, et c'est cette seule raison qui le retient à Paris. [...] de trois mois au moins encore, je mets ce temps au maximum, attendu que le dessinateur est lent » (*Ingres. Lettres de France et d'Italie (1804-1841)*, op. cit., n° 86, p. 426).

<sup>27.</sup> Eugène-Emmanuel Amaury Duval, L'Atelier d'Ingres, Souvenirs, Paris, G. Charpentier, 1878, p. 15-17.

<sup>28.</sup> Blanc, « Calamatta », art. cit., p. 105.



III. 7. L. Calamatta, *Vœu de Louis XIII*, d'après Ingres, 1837, plaque de cuivre aciéré, recto, 720 x 495. Rome, Istituto Nazionale per la Grafica, V.I.C. 498/1.

III. 8 (à droite). Idem, verso, plaque de cuivre, 720 x 495. Rome, Istituto Nazionale per la Grafica, V.I.C. 498/1.

En l'absence de la peinture originale, Ingres continuait à exposer le dessin de Calamatta dans son nouvel atelier<sup>29</sup> afin que les visiteurs puissent l'admirer en souvenir de l'œuvre qui lui avait valu la célébrité et, en même temps, pour rappeler que le graveur, devenu depuis son plus proche collaborateur, était occupé à travailler avec ardeur à l'élaboration de sa plaque.

## LES CONTRATS ET L'EXÉCU-TION DU CUIVRE

Comme on le comprend en lisant les *Mémoires* de Calamatta et les études de Daniel Ternois consacrées à la corres-

pondance d'Ingres<sup>30</sup>, le travail du cuivre<sup>31</sup> (ill. 7 à 9) n'aurait pu être achevé sans l'intervention financière d'un ami d'Ingres, Charles Marcotte d'Argenteuil<sup>32</sup> (ill. 10). Plusieurs pièces d'archives<sup>33</sup> (annexes 3, p. 24-25) attestent qu'Ingres et Calamatta ont signé un premier contrat le 5 décembre 1825. Il prévoyait un travail de cinq années pour 15 000 francs, payés par Ingres à Calamatta en dix versements semestriels à partir du 1er avril 1826. Cette somme devait être récupérée par le peintre

- 31. La plaque est conservée dans la chalcothèque de l'Istituto Nazionale per la Grafica de Rome avec une deuxième plaque en acier à l'aquatinte exécutée pour le fond. Elles furent achetées à la fille de Calamatta, Marcelline Calamatta Sand, parmi un ensemble de 22 plaques appartenant à Calamatta (cf. Dinoia, Luigi Calamatta, incisore e patriota, op. cit., p. 38, 128 et passim).
- 32. Cf. D. Ternois, Lettres d'Ingres à Marcotte d'Argenteuil, Paris 1999; Id., Lettres d'Ingres à Marcotte d'Argenteuil. Dictionnaire, op. cit.). À la suite de la commission du Vœu, Calamatta aussi se lia d'amitié à Marcotte pendant toute sa vie.
- **33.** Liste des souscripteurs pour la gravure du *Vœu de Louis XIII*, n. d.[1835 : voir note suivante] ; Contrat entre Calamatta, Ingres et Marcotte pour le paiement de la plaque du *Vœu de Louis XIII*, 1er avril 1826 ; Contrat entre Calamatta et Ingres pour la gravure du *Vœu de Louis XIII*, 3 déc. 1825 (BHVP, Fonds Sand, inv. J 207-209). Enfin, une convention entre Gatteaux, mandataire des Ingres, et Calamatta, ce dernier pour entrer entièrement en possession de la plaque, datée du 17 oct. 1835 (J 215) et un reçu signé par Gatteaux pour toutes les remises de Calamatta à Ingres (total 18 000 fr.) pour l'acquieition de la plaque, 1er mars 1839 (inv. J 206). Le contenu des contrats en copie conforme de 1825 et 1826 est publié dans Ternois, *Lettres d'Ingres à Marcotte d'Argenteuil*, *op. cit.*, p. 199-200, n° 133 C-135 C. Dans *Ingres. Lettres de France et d'Italie* (1804-1841), *op. cit.*, on peut lire, au fur et à mesure toutes les citations qu'Ingres donne< à ce sujet dans sa correspondance (voir « Index » : Calamatta).

<sup>29. «</sup> Lorsqu'il ouvrit son école rue des Marais-Saint-Germain, dans un atelier contigu à celui qu'il avait loué pour lui-même..., [Ingres] y exposa le dessin [du Vœu] de [Calamatta], et il le faisait admirer à tous les visiteurs » (Blanc, « Calamatta », art. cit., p. 105). Blanc le cite aussi dans la biographie d'Ingres : « La première chose qu'on voyait en entrant chez lui, c'était un admirable dessin de Calamatta, d'aprè le Vœu de Louis XIII, le dessin dont l'illustre graveur a fait une estampe magistrale, un chef-d'œuvre. Ingres était fier de ce dessin, et il le montrait avec enthousiasme à tous les visiteurs » (Charles Blanc, *Ingres. Sa vie et ses ouvrages*, Paris, V<sup>ve</sup> J. Renouard, 1870, p. 90).

**<sup>30.</sup>** Voir note 32.

grâce à la vente par souscription<sup>34</sup>, au terme de laquelle les deux artistes resteraient à part égale propriétaires de la plaque. Mais à l'approche de la première échéance, le peintre s'est rendu compte qu'il ne pourrait pas faire face à la dépense. Marcotte entra alors en jeu. Le 1<sup>er</sup> avril 1826, un second contrat triangulaire, ajoutant des clauses au premier, fut conclu entre Ingres, Calamatta et Marcotte. Y figurait « l'intention [de Marcotte] de seconder le désir que Mr Ingres avait de faire graver son tableau du *Væu de XIII* » <sup>35</sup>: Marcotte remplace le peintre pour le paiement de la somme entière, plus les intérêts de 5 % (3 000 francs), selon les modalités déjà fixées dans le précédent contrat, en laissant la copropriété aux deux artistes. En cas de souscription insuffisante, Ingres serait le seul à assumer le remboursement de la dette à Marcotte dans l'année fixée pour la publication de



l'estampe, soit avant le 1er avril 1831. Le contrat fut signé en dépit de la perplexité de Marcotte qui jugeait ce contrat hasardeux et plus favorable à Calamatta qu'à son ami Ingres³6. Une condition imprescriptible imposée à Calamatta, présente dès le premier contrat (et donc voulue par Ingres lui-même et pas seulement par Marcotte, comme l'affirme Calamatta dans ses *Mémoires*) était l'obligation de résidence à Paris pendant toute la durée d'exécution de la plaque, contrainte que Calamatta a accepté difficilement car il devait renoncer à ses voyages à Rome et à la fréquentation de ses anciens amis, comme il le note dans ses *Mémoires* et dans une lettre à son ami Paolo Mercuri envoyée le 12 janvier 1826 :

Mon désir était d'aller à Rome graver le Veu je souhaitais tant y retourner et Ingres y consentait, mais celui qui ouvrait sa bourse ne me connaissait pas et il ne voulut pas me laisser partir. Après trois ou quatre ans de travail assidu je tombai malade et pendant environ quatre ans je souffris plus ou moins d'affreux rhumatismes<sup>37</sup>. [...]

Pauvre de moi! Que vas-tu penser de moi pour avoir souscrit ce contrat qui m'interdit de te voir pendant cinq ans! Je me console un peu en pensant que tu es un artiste et que tu dois connaître l'importance pour un graveur de travailler à un grand cuivre dont j'ai moi-même fait le dessin. Pour cette raison, malgré tous ces avantages, je te dirai que j'ai retardé de huit à dix jours la signature du contrat qui m'obligeait à graver le cuivre à Paris. C'est la seule chose qui m'inquiète et sois sûr que ce n'est pas rien<sup>38</sup>.

<sup>34.</sup> En 1835 le ministre de l'Intérieur, Adolphe Thiers, avait fait ouvrir la souscription pour aider à l'achèvement de la gravure (cf. *Ingres. Lettres de France et d'Italie (1804-1841), op. cit.*, n° 189, p. 655, note 2). La liste, conservée dans le fonds Sand de la BHVP (inv. J 207), est divisée en deux colonnes, une pour les épreuves 'avant la lettre' sur Chine (100 fr.), l'autre pour celles « avec la lettre », « en lettres grises » (50 fr.). Dans la première colonne il y a aussi les noms de Théodore Chasseriau, du ministre Martin, du comte Molé, de Charles Thévenin (deux épreuves avant la lettre) ; dans la seconde colonne on voit les noms de Nanteuil sculpteur, de l'archéologue Raoul-Rochette (secrétaire perpétuel de l'Institut de France et futur beau-père de Calamatta), Gavard sculpteur, Giraud « statuaire », Paul Grand, Pastoret, Maillot, le générale Giuseppe Garibaldi, Gustave Doré.

<sup>35.</sup> Contrat entre Calamatta/Ingres et Marcotte... 1er avril 1826 (BHVP, fonds Sand, inv. J 208, f. 1).

**<sup>36.</sup>** À ce propos, il faut signaler deux brouillons écrits par lui pour les soumettre au jugement d'Ingres (Ternois, *Lettres d'Ingres à Marcotte d'Argenteuil*, op. cit., n° 131-132 ; *Ingres. Lettres de France et d'Italie (1804-1841)*, op. cit., n° 90, p. 435-437. lci, dans la rubrique « Observations » Ternois résume l'affaire des contrats).

<sup>37.</sup> Memorie autobiografiche, op. cit., p. 52-53. Dans deux lettres adressées, de Paris, à Mercuri pendant l'été 1830, Calamatta le rassure sur son état de santé en lui indiquant qu'il parvient parfois à marcher de manière autonome (Ciampi, Paolo Mercuri, op. cit., p. 116-117).

<sup>38.</sup> Lettre de Calamatta à Mercuri, Paris, 12 janvier 1826 (Ibid., p. 105).



III. 9. L. Calamatta, *Vau de Lonis* XIII, d'après Ingres, 1837, plaque en acier pour le fond, gravé à l'aquatinte, 720 x 495. Rome, Istituto Nazionale per la Grafica, V.I.C. 498/2.

III. 10 (à droite). L. Calamatta, Charles Marcotte d'Argenteuil, d'après Ingres, 1868, burin et roulette, 320 x 238 (trait-carré) 462 x 345 (cuivre). Paris, BnF, Estampes, Eb-46-Fol.

Malgré ce regret, Calamatta travailla à la plaque avec une grande ferveur, mais seulement à partir de l'été 1827<sup>39</sup>, pour s'interrompre dès le début de 1828, au moment où il entreprit son premier voyage en Allemagne et aux Pays-Bas, en profitant de l'installation de Taurel à Amsterdam<sup>40</sup>. Au 1<sup>er</sup> janvier de cette même

année, ce dernier venait d'être nommé directeur de l'école de gravure à l'académie des Beaux-Arts. Une seconde interruption plus prolongée survint au printemps 1829 à cause d'une première crise de rhumatismes qui l'obligea à abandonner son cuivre pendant quatre années. Dans une lettre d'Ingres envoyée à Rome au mois de mars<sup>41</sup>, et d'après une autre lettre que Calamatta a envoyée à Marcotte, le 6 juin, depuis un village des Marches, Loro Piceno<sup>42</sup>, on apprend qu'à cause de cette maladie il a pu obtenir l'autorisation de rentrer en Italie durant le printemps et l'été 1829 pour se soigner sous un climat plus favorable. Cet éloignement de Paris ne fut pas le seul pendant la durée

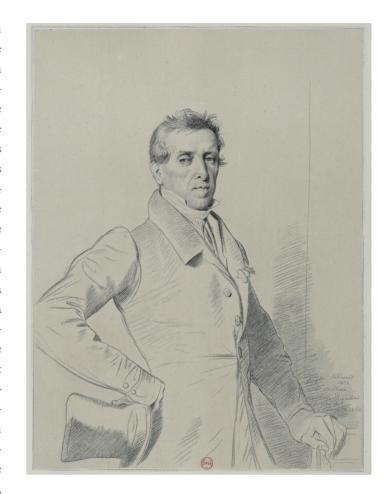
**<sup>39.</sup>** Lettre de Calamatta à Mercuri, Paris, 13 août 1827 : « Maintenant je grave avec un extrême plaisir le dessin que j'ai fait d'après le tableau de Mr Ingres, qui certainement ne te plaira pas. » (*Ibid.*, p. 111. Trad. de l'aut.).

**<sup>40.</sup>** Sur ce voyage et sur le long séjour aux Pays-Bas de 1832-33 voir Vittorio Corbucci, *Luigi Calamatta, incisore. Studio con note, documenti inediti ed elenco delle sue stampe disegnate ed incise*, Civitavecchia, Tipografia Vittorio Strambi, 1886, p. 38 et passim; Naef, *Die Bildniszeichnungen von J.-A.-D. Ingres, op. cit.*, 1980, vol. 4, p. 218; *Memorie autobiografiche, op. cit.*, p. 31, 127 et suivantes; Rosalba Dinoia, « Calamatta dessinateur. Perfection ingresque, esprit sandien », *Dessiner pour graver, graver pour dessiner: le dessin dans la révolution de l'estampe*, Actes des huitièmes rencontres internationales du salon du Dessin, 10-11 avril 2013, Paris, société du Salon du Dessin, 2013 (publication en cours).

<sup>41.</sup> Cf. lettre d'Ingres à Calamatta, Paris, mars (et non été) 1829 (Ternois, « Lettres d'Ingres à Calamatta », art. cit., p. 77-78).

**<sup>42.</sup>** Pendant son séjour à Loro Piceno, Calamatta commença à graver la plaque de la Joconde. On trouve ses réflexions sur le procédé de gravure dans ses *Mémoires* (cf. *Memorie autobiografiche, op. cit.*, p. 60-61). Dans la lettre à Marcotte, on ne trouve pas mention de son travail de la *Joconde*.

du contrat, ni le seul imprévu qui a notablement ralenti le travail. Comme l'atteste un autre échange de lettres inédites de 1832 - une première de Calamatta à Marcotte datée du 16 janvier depuis Amsterdam, l'autre d'Ingres en réponse à Calamatta du 24 avril (annexe 1, p. 23) -, le graveur prit la décision de s'installer en Hollande à l'in-Taurel. On vitation de apprend par Calamatta que sa motivation principale était la difficulté économique consécutive à une longue période de maladie qui l'avait contraint à cesser tous travaux de gravure et en particulier le « grand cuivre » du Væu. On peut supposer également que son départ était lié à son engagement politique, car il avait participé aux jour-



nées révolutionnaires de juillet 1830<sup>43</sup>. Si Ingres a bien compris la difficulté dans laquelle se trouvait son ami, il l'incita néanmoins à reprendre son travail, sans apporter de nouvelles modifications à la plaque, comme on l'apprend dans sa lettre du 24 avril 1832<sup>44</sup> (annexe 2, p. 23-24). Mais la plaque ne fut achevée qu'au début de l'année 1837 : elle n'était pas terminée en novembre 1836, comme l'atteste un passage d'une lettre d'Ingres à Marcotte : « Enfin ce brave Calamatta est toujours sous l'influence des contrariétés. Quand cesseront-elles et que cette belle gravure nous donne de mal ! »<sup>45</sup>.

Le retard était dû aussi aux interventions répétées d'Ingres pour apporter des modifications et corrections continuelles<sup>46</sup>. En témoigne la présence de nombreux états intermédiaires conservés à la Réserve du département des Estampes et de la Photographie de la BnF (ill. 11 à 14) et plus particu-

<sup>43.</sup> Calamatta approcha le milieu républicain des exilés mazziniens refugiés à Paris pendant ces événements auxquels il prit part en combattant sur les barricades (cf. Dinoia, *Luigi Calamatta, incisore e patriota, op. cit.*, p. 10 et suivantes ; *Memorie autobiografiche, op. cit.*, p. 54-58).

<sup>44.</sup> Au contraire, Blanc mentionne que le travail sur la plaque fut repris à son retour à Paris (cf. Blanc, « Calamatta », art. cit., p. 106).

**<sup>45.</sup>** Lettre d'Ingres à Marcotte, Rome, 3 novembre 1836 (*Ingres. Lettres de France et d'Italie (1804-1841), op. cit.*, n° 210, p. 724). Dans une lettre du 16 janvier, Ingres se plaignait à Marcotte du retard dans l'achèvement du cuivre, comprenant pourtant les raisons de Calamatta : « Je ne vous parle pas cette fois de notre bon Calamatta. Notre Vierge ne finit donc pas, mais je me mets à sa place et suis bien sûr qu'il fait en tout ce qu'il peut, ce brave ami » (cf. *Ibidem*, n° 200, p. 697).

<sup>46.</sup> Blanc, « Calamatta », art. cit., p. 106.



III. 11. L. Calamatta, Vau de Louis XIII, d'après Ingres, 1837, burin, pointe-sèche, 1<sup>er</sup> état, 705 x 490 (cuivre), 585 x 395 (trait carré). Paris. BnF, Estampes, Rés. AA5 (Calamatta).

III. 12 (à droite). L. Calamatta, Vau de Louis XIII, d'après Ingres, 1837, burin, pointe-sèche, 2º état, 705 x 490 (cuivre), 585 x 395 (trait carré). Paris, BnF, Estampes, Rés. AA5 (Calamatta).

lièrement une épreuve portant de nombreuses annotations marginales de la main d'Ingres<sup>47</sup> (ill. 15 et annexes). L'habitude quasi maniaque du peintre d'intervenir à plusieurs reprises pendant la longue élaboration du travail de gravure d'après ses œuvres est interprétée par Stephen Bann comme la volonté de

récréer une nouvelle version proportionnellement plus adaptée à la taille réduite de l'image : Ingres voyait dans l'estampe un potentiel énorme de diffusion de son œuvre et un investissement important d'un point de vue économique, indissociable de la publicité qu'il attendait en retour<sup>48</sup>. Mais pour les graveurs, suivre toujours ses remarques revenait à mettre en péril l'intégrité du cuivre. Ce fut l'unique moment où Calamatta, comme l'indique Blanc, ne suivit plus les indications du maître :

[Ingres] était devenu d'une exigence fatigante pour le graveur. Chaque jour il venait lui apporter quelques retouches faites sur des calques. Tantôt c'était une draperie dont il voulait changer ou agrandir les plis; tantôt il prétendait modifier le mouvement de la jambe dans la figure de l'enfant Jésus ou raffiner le contour du bras; tantôt il désirait corriger le pied d'un des petits anges qui, placés à côté de Louis XIII, tiennent la tablette de l'inscription votive. Ces calques multipliés, ces continuels repentirs apportés par Ingres, Calamatta les recevait

<sup>47.</sup> La série, très intéressante, de dix-sept états intermédiaires fut donnée par la veuve Calamatta, née Joséphine Raoul-Rochette, en janvier 1872 (voir aussi : François Courboin, Catalogue sommaire des gravures et lithographies composant la Réserve, Paris, G. Rapilly, 1900-1901, p. 268). À propos des interventions d'Ingres pendant la réalisation des cuivres de Calamatta, signalons aussi un autre état intermédiaire du portrait en fac-similé du Duc d'Orléans (BnF, Estampes, Eb-46-Fol., qui porte des petites retouches à la craie blanche sur le gant et sur la bande latérale du pantalon. Elles sont signalées par Calamatta dans une annotation en bas à gauche : « Ritoccato da Mº Ingres ». Le dessin préparatoire de Calamatta, conservé à Chantilly (Musée Condé, inv. DE PD 507) porte lui aussi l'annotation : « disegnato da L. Calamatta / retoccato da M. Ingres » (voir Dinoia, Luigi Calamatta, incisore e patriota, op. cit., p. 16, 40 note 73 et pl. 23).

<sup>48.</sup> Bann, Parallels lines, op. cit., p. 147-149.

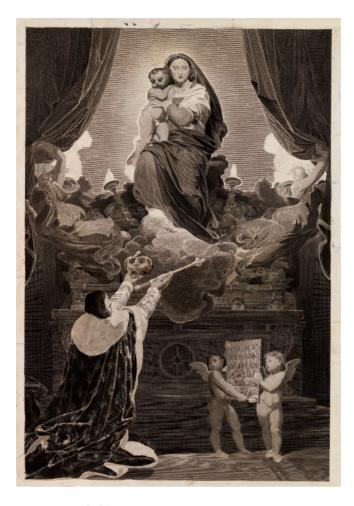
avec impatience, non seulement parce que tout amendement lui paraissait inutile dans un tableau qu'il trouvait excellent de tout point, mais aussi parce qu'il est extrêmement difficile, désagréable et coûteux, d'exécuter des corrections sur une planche de cuivre pour peu que le travail en soit avancé. La seule ressource du graveur, en pareil cas, est de gratter la partie qui doit être soumise aux retouches, et comme cette partie ne peut être grattée complètement sans former un léger creux, il est nécessaire de rétablir le niveau du cuivre en le remettant sous l'enclume du planeur, qui le frappera par derrière à coups de marteau jusqu'à ce qu'il ait fait disparaître entièrement la dépression causée par le grattage. On conçoit qu'une opération de ce genre ne peut être strictement limitée aux parties que le peintre a remaniées, et que les



parties environnantes doivent se ressentir des coups de marteau par lesquels on a replané le métal. Ces difficultés matérielles expliquées à Ingres ne l'avaient pas converti. Enfin, Calamatta, après deux ou trois concessions qui lui avaient été arrachées par des cajoleries ou des emportements, s'était refusé à toute amélioration d'architecture et avait déclaré net qu'il abandonnerait sa planche plutôt que de la recommencer ainsi partiellement, toutes les fois qu'il prendrait fantaisie à Ingres de perfectionner sa composition. Cette déclaration formelle n'empêchait pas le peintre d'apporter encore de temps à autre un nouveau calque, ou, comme l'on dit dans les ateliers, une nouvelle retombe, qui restait entre les mains du graveur, sans trouver place sur la gravure. [...] Cependant, la planche du Vœu de Louis XIII était revenue de chez l'imprimeur Chardon et les épreuves en étaient fort belles, mais un certain nombre présentaient des taches blanches dans les parties noires, sans doute parce que le papier avait été égratigné en certains endroits qui n'avaient pas été suffisamment ébarbés. Nous fûmes employés à réparer ces défauts avec l'encre de Chine et la pierre d'Italie<sup>49</sup>.

Durant la période de gestation de la plaque, qui dura presque dix ans – et non sept comme disait la critique contemporaine – le dessin du *Væu* fut exposé par Ingres en diverses occasions pour satisfaire la curiosité du public, les attentes des souscripteurs et notamment à l'occasion d'une collecte de fonds en

<sup>49.</sup> Blanc, « Calamatta », art. cit., p. 106-107 et 111. Dans une lettre envoyée de Florence à Mercuri le 4 juillet 1836, Calamatta le met au courant des difficultés pour imprimer les épreuves chez l'éditeur-imprimeur florentin Lorenzo Bardi (Ciampi, Paolo Mercuri, op. cit., p. 140).



III. 13. (à droite) L. Calamatta, Vœu de Lonis XIII, d'après Ingres, 1837, burin, pointe-sèche, 3° état, avec retouches au lavis brun dans la partie inférieure, 705 x 490 (cuivre), 585 x 395 (trait carré). Paris, BnF, Estampes, Rés. AA5 (Calamatta).

III. 14. L. Calamatta, *Væu de Louis XIII*, d'après Ingres, 1837, burin, pointe-sèche, 4<sup>e</sup> état, 705 x 490 (cuivre), 585 x 395 (trait carré). Paris, BnF, Estampes, Rés. AA5 (Calamatta).

faveur des blessés de la Révolution de juillet 1830<sup>50</sup>. L'attente fut telle que, quand la plaque fut terminée et remise à l'imprimeur Chardon<sup>51</sup> pour être publiée par les éditeurs Rittner & Goupil, elle remporta un succès immédiat au Salon de 1837. La critique contribua à amplifier ce succès. Le *Vœu* de Calamatta obtint la médaille d'or de première classe et l'auteur fut nommé chevalier de la Légion d'honneur<sup>52</sup>, fait rare pour un graveur, qui plus est étranger<sup>53</sup>:

La gravure [...] fit une grande sensation dans le monde des arts. On reconnut qu'il était impossible de mieux conserver le caractère d'un maître, de mieux exprimer le sentiment d'un peintre. Ingres, disait-on, s'il savait tenir le burin, ne ferait pas mieux ; il ne serait pas plus semblable à lui-même<sup>54</sup>.

**<sup>50.</sup>** Explication des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, dessins, lithographies exposés dans la Galerie de la Chambre des Pairs, au profit des blessés de 27,28,29 juillet 1830, Paris 1831, p. 66, n° 402. Avec le dessin du Vœu, Calamatta exposa aussi celui de la Joconde (n° 403) et cinq portraits dessinés (n° 404). L'exposition publique eut lieu le 14 octobre 1830. On rencontre une mention de l'exposition du dessin au Salon de 1827, non confirmée par le catalogue officiel : « Je n'ai pas assez d'éloges à donner au Vœu de Louis XIII d'après M. Ingres par M. Calamatta, graveur italien ; c'est un morceau admirable. Le style et jusqu'à la couleur du maître sont reproduits dans cette copie à l'estompe et au crayon noir ». (cf. Auguste Jal, Esquisses, croquis, pochades, ou, Tout ce qu'on voudra, sur le Salon de 1827, Paris, Dupont, 1828, p. 528). On trouve une dernière citation de la présence du dessin à l'exposition Bazar Bonne-Nouvelle en 1846 (cf. Ternois, Lettres d'Ingres à Marcotte d'Argenteuil, op. cit., p. 239).

<sup>51.</sup> Calamatta essaya à Florence, chez l'éditeur imprimeur Bardi, mais préférait Chardon pour la qualité supérieure du résultat qu'il jugeait plus « nettoyé » (voir note 49).

<sup>52.</sup> Voir Dinoia, Luigi Calamatta (1801-1869). L'uomo, l'artista, le opere, op. cit., p. 201-202. À propos du serment que Calamatta devait prêter au roi de France, Blanc raconte un épisode révélateur : « Le Vœu de Louis XIII valut à Calamatta la croix d'honneur ; mais quand il l'a reçue des mains de M. de Cailleux, je crois, il refusa de prêter un serment qu'on lui demandait. Patriote en Italie et lié en France avec tous les hommes éminents du parti républicain, il lui répugnait de prêter serment à un roi. Il s'en expliqua nettement et il se prévalut de sa qualité d'étranger non naturalisé. Cette qualité fut ce qui l'empêcha d'entrer à l'Institut, où sa place eût été marquée. Il ne put être nommé que correspondant de l'Académie des beaux-arts » (Blanc, « Calamatta », art. cit., p. 112-113).

<sup>53.</sup> Avant lui, seul Charles Bervic avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1819 (cf. Beraldi, Les Graveurs du XIXº siècle, op. cit., vol. IV (1886), p. 58).

<sup>54.</sup> Blanc, « Calamatta », art. cit., p. 111-112. L'auteur poursuit avec une description intéressante du procédé utilisé pour la gravure, qu'il avait eu l'occasion de confronter au tableau lors d'une rétrospective dédiée à Ingres en 1867.

## Au Salon de 1837 : LE SUCCÈS ET LA CRITIQUE

Dans une phrase rédigée en italien – quasiment en dialecte romain – de la lettre de félicitations adressée par Ingres à Calamatta en septembre 1837, transparaît tout à la fois l'admiration et l'amertume du peintre à cause des accusations infondées dont ils ont été victimes pendant toute la gestation de ce projet commun :

Mon cher Calamatta, mon confrère en chevalerie, *E viva*. Voilà une croix bien placée, une chose bien faite. *Che possi far crepare tutti li invidiosi, la pesta di mediocrità!* Oui, mon ami, je suis heureux de votre bonheur qui vient bien de vous, de votre haut mérite et tout ce qui le suit. Vos éloges ne sont pas moindres pour moi, car je n'aime naturellement que ceux qui me viennent de bonne part. Je me laisse donc faire par vous et M<sup>me</sup> Sand à qui je vous prie de présenter mes nouveaux hommages et remerciements<sup>55</sup>.



Cette phrase sarcastique, quasi libératoire, renvoie aux longs délais de réalisation de la gravure peu propices à un climat de confiance nécessaire à la réussite d'un tel projet, même si Calamatta était déjà connu du public depuis les salons précédents et notamment avec le *Masque de Napoléon* en 1834 par lequel il avait montré qu'il était capable de relever le défi<sup>56</sup>. C'est ce que reconnaissait Ingres dans une longue lettre, récemment apparue, datée du 2 mai 1837 (annexe 5, p. 26-27) dans laquelle le peintre se réjouit du succès de son ami, célébré par la critique, et remercie également George Sand pour son article dédié à « leur *Vœu* » <sup>57</sup>. La célèbre romancière a joué un rôle de premier plan dans la réception de l'œuvre en incitant les critiques influents du moment à parler de Calamatta, devenu l'un de ses plus grands amis l'année précédente <sup>58</sup> :

<sup>55.</sup> Lettre d'Ingres à Calamatta, Rome, 28 septembre 1837 (Ternois, « Lettres d'Ingres à Calamatta », art. cit., n° 2, p. 79). Dans une lettre précédente à Marcotte, écrite entre le 9 et 14 septembre, Ingres exprimait toute son estime et son affection à son ami, finalement parvenu au succès : « Notre Calamatta vient d'obtenir la croix ; elle est bien gagnée et bien donnée ; nous en sommes bien joyeux. Le voilà à la tête de beaux travaux, du solide. Qu'il sache en jouir et sans se plaindre! » (*Ingres. Lettres de France et d'Italie (1804-1841), op. cit.*, n° 223, p. 756).

<sup>56.</sup> Cf. Dinoia, Luigi Calamatta, incisore e patriota, op. cit., p. 12 à 16, pl. 18.

<sup>57.</sup> Dans une lettre datée du 12 juillet 1837, George Sand répond à Ingres par l'intermédiaire de Calamatta : « Je suis bien touchée de la gratitude que M. Ingres croit me devoir. Je n'ai obéi qu'à la vérité en le plaçant à la tête des artistes et en louant son œuvre magnifique. Ce faible hommage étant arrivé jusqu'à lui, je ne refuse pas ses remerciements : je les reçois, au contraire, avec un grand sentiment d'orgueil et de joie. » (cf. George Sand, Correspondance, textes réunis, classés et annotés par Georges Lubin, IV, Garnier, Paris 1964-, 1967, p. 149).

<sup>58.</sup> À l'occasion de l'exécution de son portrait commandé à Calamatta par l'éditeur François Buloz en 1836 (cf. Dinoia, Luigi Calamatta (1801-1869). L'uomo, l'artista, le opere, op. cit., p. 92 et suiv.).

#### Carissimo.

[...] J'ai écrit à Planche, non de votre part, mais de mon fait, qu'il eût à faire un grand et excellent article sur vous dans la *Revue des Deux Mondes*. Je suis *presque* sûre qu'il le fera. J'ai écrit aussi une longue lettre à Janin. Je ne réponds pas de lui, quoique je l'aie *flagorné* à votre intention. Il est très bon, mais fantasque et oublieux. Vous feriez bien, dans deux ou trois jours, d'aller le voir. C'est un homme qu'il faut traiter rondement. Ne lui lâchez pas votre gravure sans avoir l'article ; promettez-la-lui, sans condition. Il n'est pas connaisseur ; peut-être sera-t-il plus désireux du *Napoléon* à cause du sujet ; je crois qu'il ne l'a pas. Au reste, je lui ai entendu dire plusieurs fois que vous étiez le plus grand graveur de l'Europe. Un article de lui dans les *Débats* vous vaudrait mieux pour la vente que tous les autres. – Le mien paraîtra dans le *Monde* ; il y sera le 20. Vous en aurez un dans l'*Artiste*. [...] Pour moi, je suis beaucoup plus occupée de votre succès que je ne l'ai jamais été d'aucun de mes ouvrages, et, si vous réussissez autant que vous le méritez, j'en aurai plus de joie que s'il s'agissait de moi-même. [...] Espérons que vous trouverez la justice qui vous est due. Moi qui déteste le public et qui le personnifie sous l'épithète de *giumento*, je voudrais aujourd'hui le personnifier dans ma personne, afin de poser sur vous la plus belle des couronnes<sup>59</sup>.

Son influence ne tarda pas à porter ses fruits. Son propre article au titre significatif « Monsieur Ingres et Monsieur Calamatta », paru dans Le Monde du 2 mars<sup>60</sup> – dont elle parle dans une autre lettre à Calamatta, datée de février de la même année, pour lui demander des corrections (annexe 6, p. 27-28) - inaugurait une longue série : un article non signé sur le Salon parut dans L'Artiste du 5 mars, dans lequel Calamatta est considéré comme un grand maître de la gravure à l'égal d'Henriquel-Dupont, son rival<sup>61</sup>; dans le *Journal des débats* du 16 avril, on ne trouve pas l'article qu'elle avait demandé à Jules Janin, mais une longue description de la gravure et un éloge de Calamatta dans le feuilleton du Salon, signé d'un simple «  $D \gg 62$ , et enfin un article de Gustave Planche paru dans La Revue des deux mondes du 1<sup>er</sup> avril<sup>63</sup>. À la lecture de ces articles, on constate que la critique a concentré son attention sur certains aspects : en premier lieu, le service rendu par la gravure de Calamatta pour diffuser à travers le monde la peinture d'Ingres non visible autrement ; la fidélité au modèle, pas seulement dans les détails mais aussi dans l'ensemble de la composition ; la préservation de l'unité de l'ensemble, même si la planche présentait des difficultés presque insurmontables liées à sa division en de multiples parties ; l'habileté dans l'usage varié et combiné de plusieurs techniques ; la réalisation d'un dessin préparatoire très abouti par le graveur lui-même, qui a su se référer de manière pertinente aux réalisations des grands maîtres pour magnifier son habilité de buriniste et celle du peintre en même temps; enfin la qualité de son travail d'interprète capable d'éloigner la menace de la photographie sur l'estampe de reproduction<sup>64</sup>. C'est surtout l'article de l'éminent et sévère Gustave Planche – antiromantique par excellence,

<sup>59.</sup> Lettre de George Sand à Gustave Planche, 17 février 1837. Le critique lui répondait, le 27 février, qu'il était disposé à écrire l'article demandé sur Calamatta (Sand, Correspondance, op. cit., III, p. 694-697).

<sup>60.</sup> Réédité avec le titre « Ingres et Calamatta », dans George Sand, Questions d'art et de littérature, Paris, Calmann Lévy, 1878, p. 65-71.

**<sup>61.</sup>** « Salon de 1837 », L'Artiste, 5 mars 1837 (t. XIII), p. 52. Cet article est cité par Sand dans la lettre de février 1837 (annexe 6, p. 27-28). Les deux graveur sont cités ainsi pour des « beaux pastels » présentés au Salon dans la section peinture (voir Dinoia, *Luigi Calamatta (1801-1869). L'uomo, l'artista, le opere, op. cit.*, p. 95 et 229).

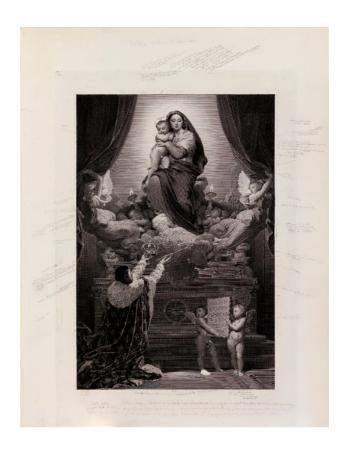
<sup>62.</sup> D., « Salon de 1837 », Journal des Débats, 16 avril 1837, p. 3.

<sup>63.</sup> G. Planche, « Le Vœu de Louis XIII, MM. Ingres et Calamatta », Revue des deux-mondes, 1er avril 1837, t. X, p. 94-104.

**<sup>64.</sup>** La presse internationale apporta aussi sa contribution jusqu'aux années 1840. Un article italien, rédigé par Francesco Gerardi est paru dans le journal *La Pallade* (n° 24) sous le titre « Il voto di Luigi 13: quadro del signor cavaliere Gio. Domenico Agostino Ingres [...] disegnato ed inciso in rame dal cavaliere Luigi Calamatta », Roma, Tipografia Salviucci, 1839 [réédité en tiré-à-part].

III. 15. L. Calamatta, *Vœu de Louis XIII*, d'après Ingres, 1837, eau-forte, burin, pointe-sèche, aquatinte, 9<sup>e</sup> état, avec les annotations au crayon de la main d'Ingres, 705 x 490 (cuivre), 585 x 395 (trait carré). Paris, BnF, Estampes, Rés. AA5 (Calamatta).

malgré les liens d'amitiés avec George Sand – qui apporte d'autres réflexions. Il fait l'éloge de la gravure, même s'il note deux petites imperfections, soulignant à plusieurs reprises la fidélité et la précision du burin et surtout l'effet d'ensemble de la composition obtenu grâce au soin minutieux apporté au traitement de chacune des parties. Il admire également la pureté du dessin et l'harmonie des tons. Dans l'introduction, Planche se livre à une longue réflexion sur les racines raphaélesques de la « revanche de la ligne » expérimentée par Ingres dans ses peintures



religieuses pour lesquelles il trouve dans l'école romaine les fondements de l'esthétique. Selon le critique, en rapprochant l'art français de l'école romaine de la Renaissance (considérée comme la plus haute expression du classicisme) à travers sa vision de la peinture religieuse, Ingres exerce une influence bénéfique avec le seul pouvoir du dessin et ramène à la sagesse toute l'école française et en particulier les « disciples de Véronèse et de Rubens » (les romantiques) pour lesquels l'effet chromatique du « fer et du velours suffisaient à l'admiration de la foule » menaçant la peinture de « tomber dans une honteuse puérilité » 65. De son point de vue, Le *Vœu de Louis XIII* que Calamatta avait tout juste terminé de graver était en soi suffisant pour étayer sa position. Il est intéressant de rapprocher les commentaires de Planche sur le *Vœu* d'une réflexion de Calamatta, à propos de la réception du tableau au Salon, extraite de ses *Mémoires* rédigées une vingtaine d'années après, pour souligner la pertinence de l'analyse du critique :

Le tableau eut les honneurs à l'exposition et fut accueilli avec des applaudissements unanimes rendus encore plus vifs par la lutte acharnée entre les camps des classiques et des romantiques de forces presque égales. Les romantiques disaient : – Bravo ! que l'école de David dessine ainsi et fasse d'aussi belles œuvres et alors nous l'accepterons. Voilà où l'on arrive avec le dessin disaient les autres, vous autres romantiques vous ne ferez jamais rien de semblable avec vos informes pâtés de couleur. Ce fut ainsi que loué par les deux camps Ingres se trouva placé au-dessus de tous, place qu'il conserve encore et qu'il conservera même après sa mort<sup>66</sup>.

<sup>65.</sup> Planche, « Le Vœu de Louis XIII », art. cit., p. 96.

<sup>66.</sup> Memorie autobiografiche, op. cit., p. 51, 53.

Si l'article de Planche est intéressant parce qu'il réconcilie, autour du *Vœu*, tenants du néoclassicisme et défenseurs du romantisme, l'article de George Sand est plus ambitieux dans son anticipation de certains concepts de l'art moderne qui émergeront dans la seconde moitié du siècle : la valeur de la reproduction par rapport à l'original comme un acte d'*ekphrasis*, l'abolition des hiérarchies académiques entre les arts et la reconnaissance, qui en découle, de l'égalité entre les artistes<sup>67</sup>.

Comme nous l'avons déjà souligné, la position de George Sand transparaît dès le titre, qui place les deux artistes sur un pied d'égalité : « M. Ingres et M. Calamatta ». Par un artifice digne de son génie, elle évoque, dans l'introduction de l'article, le nom de Titien, stratégiquement associé à celui d'Ingres, en rapprochant la composition et l'iconographie les deux retables, l'Assomption de l'église de Frari à Venise et le Vœu. Elle va aussi jusqu'à formuler un commentaire naïf sur la couleur d'Ingres, qui bien que « moins riche que celle du Titien, est pourtant distribuée avec plus de science dans Vœu de Louis XIII que dans l'Assunta [Assomption] » 68. Au-delà de cette critique artistique maladroite – liée au souvenir encore vivant des œuvres du Titien vues pendant son voyage à Venise en 183469 –, le nom du maître sert de prétexte pour introduire la comparaison entre leurs traducteurs respectifs : Natale Schiavoni<sup>70</sup> et Calamatta. En situant, par ailleurs, le débat sur le plan social qui lui est cher, George Sand atteint l'objectif qu'elle s'était fixé :

S'il nous est permis de poursuivre le parallèle entre l'*Assomption* du Titien et le tableau de M. Ingres, nous dirons que Schiavoni a fait sa fortune en gravant l'*Assunta* et quelques autres tableaux classiques. Schiavoni fut dans la haute faveur de l'empereur d'Autriche, [...] et tous les étrangers vont voir sa galerie de tableaux. Nous ne blesserons pas la modestie de Calamatta en disant quelle stoïque existence il a embrassée pour se consacrer sans relâche à un travail consciencieux, à des études presque inconnues aux artistes de nos jours. Mais nous sommes forcés de dire que son talent et son œuvre sont, par rapport à ceux de Schiavoni, ce qu'est Raphael à Bassano. M. Calamatta conserve les traditions inflexibles du dessin correct de M. Ingres [...] L'enthousiasme touchant qui le porte à s'effacer sans cesse derrière ce grand maître ne peut empêcher les amis de l'art d'apprécier le mérite personnel de son travail et de lui vouer une haute reconnaissance pour la reproduction du *Vœu de Louis XIII*<sup>71</sup>.

Ainsi, pour George Sand, la marque d'un véritable artiste n'est-elle pas l'invention, mais la qualité du dessin. Ce dernier lui permet de développer au mieux ses propres aptitudes, affranchissant définitivement le graveur du rôle de subordination au peintre<sup>72</sup>.

<sup>67.</sup> À ce sujet voir aussi Rosalba Dinoia, « Calamatta: l'ideale d'artista ne Les Maîtres mosaïstes di George Sand », Studi in onore di Maria Andaloro, a cura di Paola Pogliani, Maria Raffaella Menna, Iole Carlettini et al., Roma Gangemi Editore, 2013 (sous presse).

<sup>68.</sup> Sand, Questions d'art et de littérature, op. cit., p. 66, 68.

<sup>69.</sup> À plusieurs reprises dans ses écrits George Sand dira sa determination à ne pas prendre en compte les critiques (voir, entre autre, Bertrand Tillier, « George Sand et les peintres de son temps : un rendez-vous manqué ? », Les Amis de George Sand, Nouvelle série n° 26, 2004, p. 15-33). Dans certains cas, comme par exemple dans l'article sur la gravure de Calamatta, la Vierge à la chaise, l'écrivain tient compte des points de vue des « experts » pour se permettre de porter un jugement sur l'œuvre (cf. George Sand, « La Vierge à la chaise de Raphaël, nouvelle gravure par Calamatta », Revue des deux-mondes, 15 mars 1863, t. 44, a. 1863, p. 494-496). Annarosa Poli utilise pour George Sand l'expression : « interprétation critique du sentiment » (Annarosa Poli, « Le lettere di George Sand e il viaggio in Italia del 1855 », Bollettino del C.I.R.VI. (Centro Interuniversitario di Ricerche sul Viaggio in Italia), n° 1, a. 1 (1980), p. 67 à 72, p. 68).

<sup>70.</sup> La planche d'après l'Assomption de Titien fut exécutée dans les années 1820. Après la restauration autrichienne, Natale Schiavoni (1777-1858) fut appelé à Vienne par l'empereur François ler comme portraitiste du roi. En 1824, il s'établit à Venise, dans le palais Giustiniani, où il créa une célèbre galerie d'art et poursuivit une activité intense de peintre et de graveur (cf. Antonello Nave, « Natale Schiavoni incisore, miniatore, pittore », Chioggia. Rivista di studi e ricerche, 33, octobre 2008, p. 125 à 177).

<sup>71.</sup> Sand, « Monsieur Ingres et Monsieur Calamatta », art. cit., p. 69-70.

<sup>72. «</sup> Avec de l'argent et du succès, quand on a le bon sens de ne pas se laisser enivrer, on arrive à plus de liberté, à plus de moyens de développer son talent ». Lettre de George Sand à Calamatta, Nohant, 17 février 1837 (Sand, Correspondance, art. cit., vol. III, p. 697).

## **ANNEXES: SOURCES INÉDITES**

#### 1. Lettre de Calamatta à Marcotte d'Argenteuil, Amsterdam, 16 janvier 1832

Paris, Fondation Custodia.

L.a.s., 2 pages, avec adresse sur la 4º page : « À Monsieur Marcotte / à l'administration des eaux et forêts / Paris ». En haut à droite, annoté par Marcotte : « Je n'ai quoi répondre ». Lettre inédite (extraits).

#### Très cher ami<sup>1</sup> [...]

Comme vous le dites bien, ma situation devenait chaque jour plus critique et je me suis trouvé dans d'horribles circonstances pour m'être fié à la personne avec laquelle je travaille à La Joconde, en qui j'avais mis toute ma confiance, étant sûr que le jour où j'aurais décidé d'abandonner le travail du grand cuivre [Le Vœu], je n'aurais pas manqué des petits travaux, soit grâce à mes connaissances soit grâce à celles de M. Ingres, ou encore grâce à nos amis. La réalité m'a démontré que j'aurais dû ne pas me fier à cette personne et anticiper en cherchant des petits travaux avant de me trouver dans une situation aussi critique ; mais, comme vous le dites, tout va pour le mieux. Dès que je suis arrivé à Amsterdam comme [vous savez] je me suis mis au travail avec assiduité. Avec le temps, je me suis aperçu que j'étais à la charge de mon brave ami Taurel, [...] par conséquent, étant impossible pour lui de me donner plus que la nourriture et l'hébergement, j'ai dû penser à une autre façon de faire face à mes dépenses. [...] Après m'être renseigné, le seul moyen qui se présente à moi avec facilité, est de faire des portraits dessinés. Je rentre dans tous les détails pour bien vous convaincre qu'il me serait impossible de faire autrement. [...] Pour séjourner à Paris et pour terminer le cuivre et le publier, comment aurais-je vécu? Ces raisons sont, je crois, plus que suffisantes pour justifier le retard du cuivre. J'ai confiance en votre bon sens pour faire entendre à M. Ingres qu'il n'est pas dans mon pouvoir de faire autrement, et que le plus grand gentilhomme de la terre ne pourrait pas tenir ses promesses quand, après trois ans de maladie, les ennuis se sont multipliés. Enfin, on peut se consoler en pensant que si le cuivre était déjà terminé, il faudrait attendre pour le publier à cause de la stagnation du commerce. Je sens avec regret que M. Ingres est ennuyé à cause de l'exiguïté de l'atelier. En réalité, je l'ai toujours trouvé petit, et à cette occasion, alors que je ne pouvais pas exposer le cuivre cette année, pour le bien du cuivre, j'aimerais mieux que M. Ingres expose le tableau l'année prochaine avec le cuivre. Je vous prie de transmettre mes salutations à M. et Mme Ingres quand vous aurez l'occasion de les voir et de les inciter à me répondre. [...]

#### 2. Lettre d'Ingres à Calamatta Paris, 24 avril 1832

Paris, Fondation Custodia

L.a.s., 1 page in-4, avec adresse sur la  $2^e$  page avec marques postales : 24 avril 1832 et 26 [A]PR[IL] Adresse : « A Monsieur / Monsieur Taurel directeur / de Gravure op den / Prinzengracht bÿ de Vÿzelstraat,  $N^o$  97 / Amsterdam». Sur la  $2^e$  page annoté par Calamatta : « Risposto il 29 e 3 Giugno 1832».

Mon bien brave Calamatte<sup>2</sup>, que de chose depuis votre départ, celle qui m'intéresse beaucoup est de vous savoir aussi heureux que possible installé chez nos bien bons amis. M. Marcotte me fit part de votre dernière lettre, qui peignait

<sup>1.</sup> Extrait d'une lettre inédite, traduit par Valérie Sueur-Hermel. L'original de la lettre est en italien : « Stimatissimo Amico [...]. Come gli dice bene la mia situazione diveniva di giorno in giorno più critica, e mi son trovato in si orribili circostanze, per aver confidato nella persona con cui faccio la Gioconda, e sopra tutto per meritargli [...] una cieca confidenza che avevo, credendo per cierto [sic], che il giorno che sarai deciso di tralasciare il gran Rame [il Voto], piccoli lavori non mi mancherebero [sic], sia colle mie conoscenze [che] da quelle di Mr Ingres, o per mezzo dei nostri amici. Il fatto mi ha mostrato che avrei dovuto confidar meno, e preveder prima, e cercare qualche piccolo lavoro prima di trovarmi all'estremo; ma come egli dice bene tutto va per la meglio. Appena arrivato a Amsterdam come sa mi son messo al lavoro con assiduità, il tempo mi a fatto meglio vedere di che carico sono al bravo Amico Taurel [...] in conseguenza essendogli impossibile di darmi più del vitto e l'allogio [sic] ho dovuto pensar al modo di far faccia alle altre spese [...] Dopo aver indagato e consultato, il solo mezzo che mi si presenta anche con facilità, è di far dei ritratti disegnati, entro in tanti dettagli per ben persuaderlo che mi sarebbe impossibile fare altrimenti [...] Per soggiornare in Parigi e per finire il rame e pubblicarlo come avrei vissuto? Queste raggioni [sic] le credo più che sufficenti [sic] per motivare il ritardo del rame. lo confido nel suo buon senso per ben fare intendere a Mr Ingres che non è mio potere d'aggire altrimenti, e che il più gran galantuomo della terra, non puole adempire le sue promesse quando dopo tre anni di malatia [sic], le disgrazie vengano a moltiplicarsi sopra di lui. In fine possiamo consolarci pensando che se il rame fosse finito, bisognerebbe attendere per pubblicarlo attesa la continua stagnazione di commercio. / Sento con dispiacere che Mr Ingres sia infastidito per la ristrettezza dello studio, in realtà io lo trovato sempre piccolo, in quest'occasione non potendo io esporre il rame in quest'anno, per il bene del rame amerei meglio che Mr Ingres esponesse il Quadro che l'anno prossimo con il rame. La prego di riverirmi Mr e Mdama Ingres quando avrà occasione di vederli e stimolarli acciò mi rispondino[sic] ». Pour une première introduction à la correspondance Calamatta-Marcotte voir: Ternois, Lettres d'Ingres à Marcotte d'Argenteuil. Dictionnaire, op. cit., p. 62. Je remercie M. Daniel Ternois d'avoir mis à ma disposition les lettres de Calamatta à Marcotte à travers sa donation récente à la Fondation Custodia. La transcription de l'ensemble des lettres sera le sujet d'une prochaine publication que j'envisage dans les deux prochaines

<sup>2.</sup> Manuscrit autographe vendu à Paris, Hôtel Drouot Ader Nordmann (cf. Lettres et Manuscrits Autographes. Collection E.H. et à divers, expert Thierry Bodin, Ader Nordmann, salle des ventes Favart, jeudi 14 juin 2012, n° 144 (résumé et extraits). Pour la transcription présentée, établie et annotée voir: Rosalba Dinoia, « Sei lettere inedite di Ingres a Calamatta », Prospettiva. Rivista di storia dell'arte antica e moderna, 2013 (publication en cours); Ingres. Lettres de France et d'Italie, 1842-1867, édition établie, présentée et annotée par Daniel Ternois, Honoré Champion, Paris, 2013, n. 296-14 (publication en cours).

votre situation encore bien embarrassée touchant vos besoins urgens et le délaissement forcé de notre planche. Cela nous fit de la peine, mais on est forcé de ployer à la nécessité. Cependant, mon cher ami, au nom de tant de raisons et d'intérest de toute nature, je vous prie, le plutôt que vous pourrez (ou que vous l'avez pu j'espère), reprenés ce travail avec courage, car le temps et l'argent courent d'une vitesse horrible, et puis surtout jamais de changemens, tout est bien, très bien, allez, allez devant vous, perfectionnez, arrivez à vous rendre vous-mêmes d'après ce qui est fait et que je trouve si bien, cet ouvrage confectionné n'en doutés pas cher ami, dont vous faire autant d'honneur que choses au monde. Quant à nous ici tout va en fait d'art toujours tant à la diable comme cy devant et an vit comme d'ailleurs s'ils n'existaient pas. Ce monde est donc affligé des effets monstrueux de la boite de Pandore, nous est-il permis de compter même sur l'espérance, en vérité je n'en sais rien, aussi nous vivons au jour le jour, ceci est véritablement à la lettre surtout depuis la rage du choléra, on est bien aise de rencontrer ses amis, cependant ma femme et moi vivons sans peur heureusement car la peur seule peut tuer, je suis bien aise de vous dire que je rencontre ces jours derniers votre ami de cœur Mercuri est si reconnaissant des offres amicales que vous lui faites, mais il lui est défendu ainsi qu'à tout le monde de se déranger de sa place, pas même d'aller à sa campagne. Il faut attendre l'ennemi sans le craindre n'y le braver. Vous nous avez envoyé un enfant dessin charmant, vrai et plein de caractère, et viva, il me semble vous voir heureux au milieu de ces vrais petits anges enfants que nous voudrions tant voir, et nos bien bons Taurels, vivez heureux à l'ombre d'un si bon et rare amitié, et causez et pensés de nous comme vos meilleurs et à jamais les vôtres. Je vous embrasse cher et bon Calamatte.

> Du meilleur de mon cœur Ingres

[en travers de la marge gauche] : je vous remercie de votre bien bonne lettre, continue [de] nous donner de vos nouvelles, de nos ami, et de vos travaux quels qui soient ; tout ce qui vous [touche] nous intéresse, ma bonne femme vous remercie de votre bon souvenir. Parlez moi de vous avec verité et confiance, adio caro.

# 3. Convention entre Gatteaux, mandataire des Ingres, et Calamatta, ce dernier pour entrer entièrement en possession de la plaque, daté 17 oct. 1835

Paris, bibliothèque historique de la Ville de Paris, fonds Sand, inv. J 215.

D.A.S., 2 pages in-4, avec timbre royal sur la 1e page en haut à gauche.

Entre les soussignés : M. Jacques Edouard Gatteaux, graveur de médailles, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, rue de Lille n° 35

Agissant au nom et comme mandataire de M. Jean Auguste Dominique Ingres, membre de l'institut, professeur à l'École des Beaux-Arts à Paris, directeur de l'académie de France à Rome et officier de la Légion d'honneur, demeurant à Rome, aux termes de la procuration qu'il lui a donnée, passée devant Me Agasse, notaire à Paris qui en a la minute et son collègue, le dix huit novembre mil huit cent trente quatre enregistrée, Et en autre de portant fort de Mme Ingres épouse de M. J. Ingres surnommé, d'une part.

Et M. Louis Antoine Joseph Calamatta, graveur, demeurant à Paris passage de Tivoli no 27, d'autre part. A été dit et fait ce qui suit :

Suivant convention arrêtée entre MM. Ingres et Calamatta le trois décembre mil huit cent vingt cinq, ce dernier s'était obligé à graver au burin le tableau de M. Ingres représentant le Vœu de Louis Treize et M. J. Ingres s'était engagé à fournir à M. Calamatta une somme de quinze mille francs pendant un espace de cinq années que devait durer la confection de la gravure. Le remboursement de cette somme de quinze mille francs devait être fait sur les premiers produits de la vente de cette gravure et après ce remboursement la planche devait rester la propriété commune de M. et Mme Ingres et de M. Calamatta et tous les bénéfices être partagés entre eux de la manière déterminée par lad. convention. M. Calamatta a effectué le travail dont il s'était chargé et a touché de : Ingres lad. somme de quinze mille francs. Les épreuves de la gravure vont incessamment commencer à être mises en vente ; mais M. et Mme Ingres désirant que M. Calamatta profite seul des produits de cette vente, toutefois sous les conditions ci après exprimées et après le prélèvement de la somme de dix huit mille francs, dont il a être parlé, les parties ont arrêté entr'elles les conventions suivantes

1°. M. Calamatta sera le seul propriétaire et éditeur de la planche gravée par lui du tableau du Vœu de Louis Treize, à la charge par lui de mettre en vente les épreuves de cette gravure à partir du premier mai mil huit cent trente six pour plus long terme et d'employer les premiers produits de cette vente, après les prélèvement seulement des frais du papier et d'impression, au remboursement d'une somme de dix huit mille francs dont il se reconnait débiteur envers M. et Mme Ingres, savoir : quinze mille francs pour le montant de Va [mot illisible] de semblable somme à lui faite comme il est dit plus haut,

et les trois mille francs de surplus pour intérêts courus jusqu'à ce jour desd. quinze mille francs.

Toutefois les produits de lad. vente ne suffisaient pas pour liberer M. Calamatta envers M. et Mme Ingres, M. Calamatta n'en serait pas moins tenu de completter lad. somme de dix huit mille francs de ses propres deniers dans le délai de dix années à partir du premier mai mil huit cent trente six, faute de quoi M. et Mme Ingres deviendraient proprietaires de lad. planche pour céder comme bon leur semblerait de tous les droits attachés à cette propriété jusqu'à leur entier désintéressement.

2°. La convention qui précède vaut bien que pour [mot illisible] et [mot illisible] entre M. et Mme Ingres et M. Calamatta seuls, et non pour leurs representants dont les droits seront réglés ainsi qu'il suit :

M. et Mme Ingres à décider [mot illisible] l'accomplissement de la convention, la planche gravée par M. Calamatta restera définitivement sa propriété et il se trouvera libéré par le seul fait [mot illisible] Déces de tout ce qu'il resterait devoir sur lad. somme de dix huit mille francs : étant bien entendu que le décès d'un de mand. S. et D'Ingres ne changerait rien à lad. convention, laquelle considérait au contraire tout son effet vis avis du suivant d'eux.

Au contraire, M. Calamatta décidait avant que la convention dont il d'agit aie reçu son exécution, lad. planche deviendrait la propriété définitive de M. et Mme Ingres ou des suivants d'eux, si mieux n'aimaient les représentans de M. Calamatta acquitter dans les dix mois dud. Décès ce qui resterait du à cette époque à M. et Mme Ingres sur lad. somme de dix huit mille francs.

Fait double à Paris le 17 octobre 1835

[dans la graphie de Gatteaux] : Approuvé l'écriture ci-dessus et d'autre parts. G. GATTEAUX [dans la graphie de Calamatta] : Approuvé l'écriture ci-dessus et d'autre parts. L. CALAMATTA

### 4. Annotations d'Ingres sur les marges du neuvième état du Vœu de Louis XIII [avant 1837]

Paris, Bibliothèque nationale de France, Estampe, Réserve AA-5 (CALAMATTA)

[Marge supérieure (de gauche à droite, de haut en bas)]

- [1] Retouche générale et dernière.
- [2] Je crois l'épreuve bourbeuse et /bien mal imprimée, en la comparant / à la précédente.
- [3] mais pourquoi ne pas m'en /avoir envoyé deux. Par cette ci que je / suis forcé de vous rendre / je me trouve sans, / et si j'en avais besoin d'autre pour votre / service à Florence, / ou sons peu de / jours j'aurai des nouvelles de votre /affaire, comment ferai je ? / ne seront ce ainsi que pour comparer / avec la première que vous m'enverrés j'espère
- [4] comparer minutieusement tous ces / retouches avec la dernière épreuve / et partout

### [Marge de gauche (de haut en bas)]

- [1] rideaux / mous / ou mal imprimées
- [2] [mot illisible] / ou mal imprimé
- [3] tètte remontée de ton / poitrine id
- [4] groupes d'enfants aux pieds de la Vierge, mous ou mal imprimées
- [5] plis de la tunique supérieure de l'ange / plus marquée d'ombres / Mains et bras id / Le pied de la Vierge / une petite idée plus teinté
- [6] franges trop blanches dans / l'ombre
- [7] draperie molle id
- [8] nettoyer avec beaucoup de soin le nuage qui / touche le Sceptre et la Couronne pour les détacher /davantage et redire [sic] un peu les trait de ceux cy. / Brillanter de vigueur la Couronne Sceptre / piquer
- [9] mou id figures qui détachant davantage les 2 anges
- [10] nuage id

## [Marge de droite (de haut en bas)]

- [1] voile à coté de l'œil / de la Vierge éteint
- [2] coin droit de la bouche de la V./ petit peu plus relevé\* / \*dans l'épaisseur de la lèvre
- [3] la main gauche du christ diminuée / Id petite mousse de cheveux / coin gauche de la bouche / Id narine gauche un rien plus ressentie / Id cuisse gauche des ch. plus détachée sur la draperie / ce tout admirable / id frange plus arrêtée
- [4] marge un peu dur
- [5] un petit peu / rideau plus détaché
- [6] bras droit id
- [7] poitrine de l'ange plus fort de ton

- [8] petits anges de ce coté /repris de nouvelles vigeurs [sic] / d'effet et de caractère pour / cadrer avec les autres.
- [9] le nuage du pied gauche de l'ange / plus détaché
- [10] id nuages
- [11] mage plis sauteur de vigeur [sic]
- [12] nez moins retroussé

[Marge inférieure (de gauche en droit, de haut en bas)]

- [1] détruire et repousser le cuivre
- [2] un peu plus de dos
- [3] Chevelure augmentée
- [4] Je ne vous explique pas /tous ces retouches, voyez les / avec soin. J'i tiens avec raison / j'écris comme avec précédents

Cher ami votre vierge, l'enfant et le fond sont admirables et vous avez bien le droit d'en être bien content, courage, courage / jusqu'au bout, et viva. Je profite du départ d'un courrier qui en 8 jours vous remet cette retouche, dans quelques jours, sitôt des nouvelles / de florence je vous écrits, je vous embrasse, adieu mon cher Calamatta. Mr Lemoyne Statuaire se met sur la liste des souscripteurs.

#### 5. Lettre d'Ingres à Calamatta Paris, 2 mai 1837

Localisation inconnue. L.a.s., 4 p. in-4

Rome, ce 2 mai 1837

Mon cher Calamatta<sup>3</sup>, et bien bon ami c'est encore de mon lit que je vous écris car après ma maladie j'ai eu des rumthismes [sic], fievres terzane [tierce], et grippe, ce qui n'empeche pas que je me réjouisse grandement de votre beau succès dans notre bel ouvrage je puis le dire au moins pour vous ; je ne puis vous exprimer quelle est ma joie de vous voir si haut placé dans l'estime des vrais et judicieux esprits : enfin moi mon cher il y a longtemps que je vous proclame le premier de tous, et je ris dans ma barbe de me voir si bien et si glorieusement vengé de ces pousse-clous qui ont dans le temps méprisé cet ouvrage. Et que ce soit vous mon ami qui leur fassiez cette terrible niche ?

Quoique je ne puisse vous cacher le plaisir aussi que me fait le bon commencement pecuniare et l'honnette ponctualité que vous avez mise pour vos intéréts, chose naturelle chez vous parce que vous êtes délicat et honnette homme avant tout. Croyez bien mon cher ami que ce n'est pas ce qui contribue le plus à ma joie, mais que c'est bien votre honneur, vôtre réputation dont personne ne peut contester la supériorité, et il m'est bien doux d'en pouvoir augurer pour vous le destin le plus heureux, et cela dans un ami de cœur comme vous l'êtes pour moi, pour tout ce qui me touche et tous nous dignes amis : je vous remercie donc mon cher, de la belle épreuve que vous me résérvez ; et j'attends vos deux épreuves pour les étaler ici où déjà votre ouvrage y a été toujours jugé au chef-d'œuvre4. Enfin qui va piano va sano. Prenez toujours en attendant la direction de Versailles, vous savez mener plusieurs choses à la fois il y aura temps pour tout, et lorsque vous serez un peu débarrassé, venez, mais si je suis encore faire une planche à rome, et je vous repette mon ami les memes offres que je vous ai faites dans le temps : j'ai dit si je suis encore. Car si ma santé continuait à être comme celle d'aujourd'hui, je renoncerais et ce à mon bien grand regret car je tiens beccoup [sic] à terminer mon Directorat, mais en y travaillant bien entendu car tout est prêt, il n'y a que l'ouvrier qui manque. À propos, quel nom avez-vous nommé à celui de Delorme, ce n'est pas lui grand dieux car je ne connés de ce nom qu'un scélérat et un ennuyeux. Ce sera surement Dumond à qui vous avez bien pensé. Je désirerais en donner trois à Florence naturellement celle à Mr Leblanc et Gonin, Thomeguex et L'azzarini [sic] ; j'ose vous le demander parce que vous m'avez demandé dans votre précédente lettre combien vous voulez me donner d'épreuves, et je vous en remercie bien. Donc voila avec celle que par échange vous devez je crois, donner à Pradier graveur. et une à mon ami, M. Gilibert à Montauban tout ce que je vous prie de m'accorder : nos autres amis de Paris vous vous en êtes occupé. Je compte bien parmi eux votre [corrigé en 'notre'] brave Docteur et ami Martinet que de toute manière je vous prie de gratifier, c'est un si bon ami et à qui je vous prie d'assurer de notre [corrigé] constante afection.

<sup>3.</sup> Voir note précéd. Cf. Lettres et Manuscrits Autographes. Collection E.H. et à divers, op. cit., n. 146 (résumé et extraits), repr. p. 41 des pages 2 et 3.

<sup>4.</sup> Il se réfère au dessin du Vœu de Calamatta en sa possession exposé dans son atelier.

Quant à M. le comte Molé, j'en suis plus que surpris! Si j'avais reçu le prix de votre gravure, ce qui n'est nullement à ma mémoire du moins, je vous l'aurais dit et je vous l'aurais dit et je vous en aurais certainement remis le montant; je dois penser donc, que M. le comte Molé m'ayant payé son portrait plus que nous n'étions convenus il y avait sans doute compris la gravure. Cela ne dérangera en rien vos intérêts, mettez la sur mon compte : au reste ma femme mettra ses lunettes et vous jugera plus que vous vous en rapportez a son jugement. Mais j'en suis sûr, des larmes de reconnaissance et de tendresse sera son vedic [sic] comme il est arrivée lors quele [sic] a vu votre dessin La Ricardi, elle vous remercie et vous embrasse en attendant qu'elle puisse vous getter [sic] les cartes au nez, mais elle vous rappelle que vous lui devez son portrait mort ou vif pour la gravure.

Enfin voila le Salon fini, le Finot [Paul Delaroche, selon Ternois] a donc eu sur le nez entre nous je n'en suis pas fâché. Il peut s'apercevoir donc qu'il n'est pas si facile d'avoir du Style et ce caractère historique dont il [corrigé] faut avoir pour ainsi dire le sentiment dans le ventre de sa mère, ou du moins l'acquérir par una [corrigé] foi fervente et une étude constante.

Certes que les louanges des femmes flattent bien plus notre amour propre et prouvent par cela même doublement notre sensible reconnaissance; j'admire comment on a pu sympathiser avec tant de tact et de savoir dire avec mes idées et mes intentions les plus secrettes, mais que l'on a de beaucoup embellies: dites donc à Madame Georges Sand, vous qui avez le bonheur de la voir, que je la remercie sensiblement, et que je baise sa main qui a bien voulu écrire de si belles choses sur moi: je m'en réjouis aussi becoup [sic] pour vous mon cher ami. Je sais ausi [sic] que becoup d'autres se sont aussi occupés du peintre et du graveur dans des termes aussi honorables qu'obligeans; vous qui les connaissez sans doute remerciez-les bien tous et même M. Delécluze, et sans oublier le bon papa Bertin.

Je suis cependant faché que vous ayés pu effacer ces nudités, des petites feuilles gravées et appliques sur l'estompe avec intelligence n'aurait-il pas mieux fait. Par la suite lorsque vous retoucherez votre planche [correz.], si vous voulez nous pourrons employer [?] le voile qui détacherait l'enfant : ce n'est que depuis trois jours que je sais le malheur irréparable de ce bon M. Asséline, j'étais très malade, et ma femme a toujours tardé à me l'apprendre ; oui certainement je lui dois réponse et je ne vais pas tarder en attendant dites lui combien nous sommes touchés de cet affreux malheur et combien nous lui somme attachés. Je suis heureux de l'idée que vous avez du talent du bon Flandrin. Je lui ai lu votre article il en est tout heureux, vous, qu'il admire tant.

Ce bon Taurel à pensé à moi, qui le néglige tant ! [mot illis.] me lo intanto che [corrigé] non tardero siccuro [sic] a corrispondere a tanta amicitia [corrigé]: que vous faites bien de donner un beau pendant à la Joconde dans la reine d'Aragon. Bravo, gravez, ne gravez que les bons.

Cependant, comme j'aime Scheffer, faites-lui mes sincères complimens de bon souvenir et que je me réjouis de ses succès. Milles amitiés de notre part, au bon M. Thevenin, et qu'il me pardonne notre négligence. De même, je vous prie autre [?] aimable Raoul Rochette à qui je voudrais bien aussi offrir votre belle Vierge. Nos souvenirs a tous nos amis a qui

[suite en travers de la marge gauche] : décidemment [sic] et bien vrai j'écris. Ma bonne femme et moi mon cher Calamatta vous embrassons de tout notre cœur a notre meilleur ami

Les vôtres

Ingres

#### 6. Lettre de George Sand à Calamatta [Nohant, 18 ? février 1837]

Localisation actuelle inconnue

L.a.s., 3 pages et quart in-8

Mon cher ami<sup>5</sup>, je vous envoye mon article pour que vous corrigiez les erreurs qui peuvent s'y trouver. Par exemple, je ne suis pas sûr que le tableau de M. Ingres soit à Pau, qu'il ait supporté 40 ans de contradictions, que la gravure de Mercuri ait manqué de publicité. S'il y a d'ailleurs quelque chose qui ne vous plaise pas dans cet article faites le changer par Didier à qui je vous prie de le porter quand vous l'aurez lu. Priez-le de le faire mettre dans le feuilleton du Monde. Pour le 20 du mois, et d'en corriger l'épreuve lui-même. Il le fera et pour moi et pour vous.

En-même temps, rendez-moi le service de lui demander à quel bureau de roulage il a mis un paquet de livres Therèse [?], lampe etc pour moi, il y a plus d'un mois. Ce paquet qui avait assurée en neuf jours, n'est pas-il arrivé je le crois perdu. Didier néglige de le réclamer, parce qu'il est je pense, très occupé à son journal. Vous, l'exactitude et l'obligeance

<sup>5.</sup> Voir note précédente. Cf. Lettres et Manuscrits Autographes. Collection E.H. et à divers, op. cit., n° 290 (résumé et extraits), repr. p. 81 des pages 1 et 4.

personnifiés, demandez lui l'adresse, le récépissé du bureau, et allez faire un [mot illisible] de tous les diables au directeur. Je veux que mon paquet se retrouve ou je leur fais un procès – voilà.

Adieu mon bon vieux. Le portrait de Liszt est parti hier, ne manquez pas de le lui réclamer. J'ai mis dans la caisse un livre et un manuscrit pour Buloz, plus, une lettre adressée à [mot effacé] un nommé M. Laporte, contenant un article sur vous, pour l'Artiste. Comme Liszt est un peu fou, veillez un peu à ce que tout cela soit remis fidèlement. Bonsoir, amico. Tout à vous de cœur

George

# 7. Reçu signé par Gatteaux pour toutes les remises de Calamatta à Ingres (total 18.000 fr.) pour l'acquisition, de la plaque, 1er mars 1839

BHVP, fond Sand, inv. J 206

Je soussigné E. Gatteaux demeurant rue de Lille n° 35 fondé de pouvoir de M. Ingres, directeur de l'académie de France à Rome, suivant procuration passée devant Me Agasse, notaire, le 18 avril 1834, reconnais avoir reçu de Monsieur Calamatta la somme de quatre mille francs pour solde d'une somme de dix huit mille francs qu'il s'était engagé par acte du 1er 8bre 1835 de payer à M. Ingres pour acquérir l'entière propriété de la planche gravée par lui Calamatta d'après le tableau du Vœu de Louis XIII peint par M. Ingres.

Cette somme de 18 000 fr. est le remboursement de 15 000 dont M. Ingres avait fait les avances à M. Calamatta, pendant le temps qu'il à mis à graver la susdite planche, plus les intérêts réglés par la convention du 1er 8bre 1835.

Paris, ce 1<sup>er</sup> mars 1839 E. Gatteaux

Reçu le 28 mars 1837	1000 fr
11 avril "	2000 fr
19 " "	2000 fr
12 juin "	1000 fr
24 8 <sup>bre</sup> "	1000 fr
31 X <sup>bre</sup> " -	2500 fr
14 mars 1838	1000 fr
27 avril "	500 fr
28 8 <sup>bre</sup> "	1500 fr
12 févr 1839	1500 fr
28 févr "	4000 fr
	18,000